

Monsieur le Sous Préfet

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite LES GODILLOTS DE VILABON, dont le siège est à: Mairie d' ALLONNE.

Cette association a pour objet: la randonnée et la découverte de la nature.

Les personnes chargés de son administration ou de sa direction sont:

Madame DUMONT Françoise née à Croissy sur Celle le 07/02/1953; de nationalité française, domiciliée à: 1, ruelle Dappe, Bongenoult, 60000 ALLONNE, exerçant la profession d'employée de banque, Présidente.

Madame BAILLEUL Béatrice née à Pont-Audemer le 07/06/63, de nationalité française, domiciliée à: 43, Grande Rue, Villers sur Thère, 60000 ALLONNE, exerçant la profession de technicienne de laboratoire, Trésorière.

Madame CLAUDE Annick, née à Amiens le 16/12/1943, de nationalité française, domiciliée à: 22, ancienne route de Paris, 60000 ALLONNE, exerçant la profession d'employée de pharmacie, Secrétaire.

Ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'association conformément à l'article 5 (in-fine) de la loi précitée et aux articles 6 et 31 de son décret d'application.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer le récépissé de la présente déclaration.

fait à Bongenoult le 22 Novembre 1996

La Présidente,

La Secrétaire,



